



Assemblée générale

AG/PAL/1281

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien**
356^e séance - matin

**LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN
APPELLE À DÉCLARER 2014 L'ANNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN**

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est réuni en cette journée de solidarité internationale avec le peuple palestinien afin de réaffirmer son engagement dans la poursuite d'une solution juste et durable à la situation des Palestiniens.

Les délégations ayant participé à la réunion de ce matin du Comité ont entendu un certain nombre de déclarations, dont celle de M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général des Nations Unies, au nom du Secrétaire général de l'Organisation, M. Ban Ki-moon. À l'instar des autres intervenants, celui-ci a salué la décision prise par l'Assemblée générale, l'année dernière, d'accorder à la Palestine le statut d'État non membre observateur, lui conférant ainsi un statut dont il a été privé depuis plusieurs dizaines d'années. Il a émis l'espoir que les jeunes Palestiniens pourraient bénéficier un jour d'une totale liberté de mouvement et qu'un État palestinien viable et indépendant pourrait prospérer aux côtés d'Israël.

M. John Ashe, Président de l'Assemblée générale, a pour sa part apporté son soutien pour faire de 2014 l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Il a estimé que cette initiative pourrait contribuer à trouver une solution durable, juste et négociée au conflit entre les deux parties, contribuant ainsi à mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. De son côté, le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo, a souligné qu'à présent les Palestiniens étaient privés de leurs droits les plus fondamentaux, dont, notamment, le droit de jouir de leur liberté de culte et de se rendre librement sur les lieux saints de Jérusalem. Il a également estimé que les réfugiés palestiniens devraient pouvoir « quitter les camps surpeuplés pour retrouver définitivement leurs foyers ».

M. Liu Jieyi, Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, a estimé que seules les négociations permettraient de parvenir à la paix entre Israël et la Palestine, appelant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour faire progresser les perspectives de paix entre les parties.

M. Riyad Mansour, intervenant au nom de M. Mahmoud Abbas, Président de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'État de Palestine, a fait observer que cette année marquait le quarante-sixième anniversaire de l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza, se prononçant pour la fin de l'occupation militaire de sa terre et de son peuple. Il a également appelé à la cessation des campagnes de peuplement menées par Israël, sans oublier la levée du blocus imposé à Gaza. Le représentant a également dénoncé les actes de violence perpétrés par les colons israéliens ainsi que les mesures « illégales » tendant selon lui à « judaïser » Jérusalem-Est. Un constat amer largement repris par M. Ahmed Fathalla, au nom de Nabil Elaraby, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

M. Mohamed Khazae, de la République islamique d'Iran, au nom du Mouvement des pays non alignés (MNA), a souligné que cette journée rappelait que la question de Palestine était la plus ancienne et n'avoir pas été réglée au sein des Nations Unies. « Nous exprimons notre condamnation des pratiques israéliennes qui ont pour but de modifier et d'annexer de facto les terres palestiniennes », a-t-il déclaré.

M. Palitha Kohona, du Sri Lanka, Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population palestinienne des territoires occupés, a quant à lui noté l'absence de mesures prises par les autorités israéliennes pour mettre fin aux violences perpétrées par les colons israéliens, affirmant que le blocus de Gaza était une punition collective.

Mme Tekeda Alemu, de l'Éthiopie, a donné lecture d'un message du Premier Ministre et Président de l'Union africaine, M. Hailemariam Dessalegn, selon lequel cette journée était l'occasion de réaffirmer le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. « Nous espérons que les négociations directes entre les parties pourront continuer et aboutir à une situation où les deux États pourront cohabiter », a-t-elle précisé. Pour sa part, Mme Kadra Hassan, du Djibouti, au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), s'est inquiétée de l'impossibilité de parvenir à une solution satisfaisante du problème en raison de la politique israélienne consistant à modifier la démographie de Jérusalem et de l'isoler du territoire palestinien, rendant ainsi impossible une quelconque souveraineté palestinienne sur la ville.

En parallèle du règlement définitif du conflit israélo-arabe, l'urgence de la situation des réfugiés palestiniens a longuement été abordée par M. Filippo Grandi, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a notamment évoqué le déplacement de 500 000 réfugiés palestiniens installés en Syrie en raison de la guerre civile se déroulant dans leur pays et lancé un appel pressant aux États Membres afin qu'ils soutiennent les efforts de l'Office pour combler le déficit de 30 millions de dollars auquel elle doit faire face.

M. Grandi a ensuite donné la parole à un jeune artiste palestinien originaire de Gaza qui, en sa qualité d'Ambassadeur de bonne volonté, a rappelé que l'UNRWA aidait 5 millions de réfugiés au Moyen-Orient et jouait un rôle essentiel en matière de santé et d'éducation, précisant que 500 000 enfants palestiniens se rendaient tous les jours dans les 700 écoles administrées par l'UNRWA dans la région. Il a affirmé que cette scolarisation lui avait permis de réaliser ses rêves et d'exprimer tout son potentiel.

Les délégations ont en outre écouté M. David Wildman, Secrétaire exécutif en charge des droits de l'homme et de la justice raciale au sein du Conseil mondial des ministères de l'Église méthodiste unie. Celui-ci a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'il soit mis fin à la coopération économique avec l'industrie israélienne de l'armement et les entreprises prenant part directement ou indirectement à la colonisation israélienne. « Pendant trop longtemps, les Nations Unies et la communauté internationale ont exprimé leur solidarité sans prendre de réelles mesures », a-t-il déploré.

À l'issue de la réunion, M. Abdou Salam Diallo a déclaré avoir reçu des messages de sympathie et des lettres de soutien de la part d'une trentaine d'États Membres, ainsi que d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Déclarations

M. ABDOU SALAM DIALLO (Sénégal) a salué, en tant que Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, la « Journée historique du 29 novembre 2012 » au cours de laquelle l'Assemblée générale a reconnu à la Palestine le statut d'État non membre observateur de l'Organisation. Il a estimé que la situation actuelle où les Palestiniens ne peuvent jouir de leurs droits les plus fondamentaux devait cesser. Parmi ces droits, il a notamment cité le droit des Palestiniens à jouir de leur liberté de culte et à se rendre librement sur les lieux saints de Jérusalem. Il a également estimé que les réfugiés palestiniens devaient « quitter les camps surpeuplés pour retrouver définitivement leurs foyers ».

M. Diallo a par ailleurs exhorté les États Membres à œuvrer pour faire aboutir la solution à deux États, palestinien et israélien, dans les plus brefs délais, saluant la décision de l'Union européenne de durcir ses réglementations en ce qui concerne les produits provenant des colonies juives, et a appelé les autres organisations internationales à en faire de même. Il a également appelé à soutenir les efforts déployés par l'UNRWA et l'initiative visant à faire de 2014 l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Il a par ailleurs annoncé l'inauguration officielle ce jour de la Plateforme des Nations Unies pour la question de

Palestine, un outil permettant de coordonner les travaux de son Comité et des organisations non gouvernementales.

À l'issue de la séance, M. Diallo, a fait part des lettres de soutien reçues pour la Journée de solidarité avec le peuple palestinien: celles émanant des Chefs d'État du Bahreïn, du Brésil, de l'Égypte, de l'Indonésie, de la République populaire démocratique de Corée, de la République populaire démocratique lao, du Liban, du Yémen, des Seychelles, du Sénégal, du Vietnam, de la Turquie, du Maroc, de la Chine, du Qatar, de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, de l'Afghanistan, de la Fédération de Russie, du Sri Lanka, des Émirats arabes unis, de l'Iraq; celles des Premiers ministres du Pakistan, de la Thaïlande, de l'Inde, de la Malaisie; celles des Ministres des affaires étrangères d'Algérie, du Madagascar, du Ghana, du Japon, de l'Équateur, de la République arabe syrienne, du Mali, celles des Gouvernements de la Tunisie, du Venezuela, de la Guinée, de la Bolivie, du Belarus; celles des organisations intergouvernementales, de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et de l'Union européenne (UE), et celle de l'ONG Caritas.

M. JOHN ASHE, Président de l'Assemblée générale, a exprimé l'espoir que la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens aboutirait à un plan de paix viable et juste. Il s'est également réjoui de l'octroi du statut d'État observateur à la Palestine par la soixante-huitième Assemblée générale et a invité Palestiniens et Israéliens à s'abstenir d'engager des actions faisant obstacle à la réalisation de l'objectif de deux États vivant en paix côte à côte. Il a, à cette fin, mentionné l'importance de l'arrêt des violences et de la colonisation.

L'Assemblée générale reste convaincue que les Nations Unies ont une responsabilité pour régler le conflit israélo-arabe, conformément au droit international et afin que le peuple palestinien puisse jouir de ses droits fondamentaux, a-t-il affirmé, apportant son soutien pour faire de 2014 l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Il a estimé que cette initiative pourrait contribuer à trouver une solution durable, juste et négociée au conflit entre les deux parties permettant de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien.

M. JAN ELIASSON, Vice-Secrétaire général de l'ONU, a indiqué que toutes les parties devraient se montrer responsables et s'abstenir de toute action remettant en question la paix dans la région. Il s'est inquiété de la résurgence des violences, tout en saluant la décision israélienne de libérer 104 Palestiniens. Il a néanmoins fustigé la poursuite de la colonisation, notamment à Jérusalem-Est, et appelé à une fin définitive de ces activités. Il a également exprimé son émotion devant le déplacement de très nombreux Palestiniens engendré par cette politique.

Il a par ailleurs appelé à la cessation des tirs de roquettes lancés de Gaza, tout en exhortant Israël à mettre fin à la situation prévalant dans ce territoire et rendant très difficile la vie de ses habitants. Il a également appelé les Palestiniens à dépasser leurs divergences internes afin de permettre d'aboutir sans tarder à un accord négocié avec la partie israélienne.

M. LIU JIEYI, Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, a estimé que seules les négociations permettraient de parvenir à la paix entre Israël et la Palestine, appelant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour faire progresser les perspectives de paix entre les parties.

M. Liu a indiqué que le Conseil de sécurité avait appuyé la reprise des pourparlers, précisant que, dans ce cadre, il entendait des exposés mensuels sur la question de Palestine et qu'il a organisé des débats sur le Moyen-Orient à intervalles réguliers. Les membres du Conseil de sécurité sont cependant préoccupés par la poursuite des activités de peuplement et par la dégradation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il précisé.

Il a par ailleurs appelé à la levée du blocus de Gaza pour y permettre, notamment, la libre distribution de fournitures et de biens. M. Liu a également invité la communauté internationale à continuer d'appuyer l'UNRWA et à augmenter l'assistance humanitaire destinée aux efforts d'amélioration de la situation économique des populations palestiniennes. Il faut faciliter une solution juste et équitable de la question de Palestine, a-t-il souligné, indiquant que le Conseil de sécurité appuyait l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

M. FILIPPO GRANDI, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a remercié les organisations internationales et les États Membres de leur solidarité avec le peuple palestinien et leur soutien aux efforts déployés par son agence pour venir en aide aux millions de réfugiés palestiniens. Il a notamment rappelé que la guerre civile syrienne avait rendu très difficile la vie de 500 000 Palestiniens vivant dans ce pays et coûté la vie à neuf employés de l'UNRWA.

Affirmant que la réponse aux urgences humanitaires était essentielle mais pas suffisante, le Commissaire a, en effet, estimé nécessaire de trouver une solution politique à cette question permettant de réparer l'injustice que les Palestiniens ont subie. Il a exhorté les États Membres à apporter une contribution financière à son agence qui doit faire face à un déficit de 30 millions de dollars et a ensuite invité Mohammed Assaf, jeune artiste palestinien de 22 ans originaire de Gaza et nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'UNRWA, à s'adresser à l'Assemblée.

Celui-ci a rappelé que l'UNRWA aidait 5 millions de réfugiés au Moyen-Orient et qu'il jouait un rôle essentiel en matière de santé et d'éducation, précisant que 500 000 enfants palestiniens se rendaient tous les jours dans les 700 écoles administrés par l'UNRWA dans la région. Il a affirmé que cette scolarisation lui avait permis de réaliser ses rêves et d'exprimer tout son potentiel.

Il a en outre déploré la détérioration de la situation à Gaza, notamment en raison des violences persistantes et l'absence d'infrastructures sur place et a rappelé la situation précaire des centaines de milliers de réfugiés palestiniens vivant en Syrie, dont un grand nombre ont dû fuir vers le Liban, la Jordanie et ailleurs. L'UNRWA a un rôle très important à jouer pour atténuer leur situation, a-t-il souligné, invitant les délégations à soutenir financièrement l'UNRWA qui ne sera pas en mesure de rémunérer ses employés en raison du déficit auquel il doit faire face.

M. RIYAD MANSOUR, Représentant permanent de l'État de Palestine, intervenant au nom de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, a rappelé qu'il y a un an, le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale avait adopté une « résolution historique » qui octroie à la Palestine le statut d'État observateur. Il a affirmé qu'il était temps de trouver la volonté politique pour agir de manière décisive en faveur de la réalisation de l'exercice du droit inaliénable du peuple palestinien.

Soulignant que depuis sa création, l'ONU avait toujours défendu la cause palestinienne. Il a estimé que la « responsabilité permanente » de l'ONU envers la question de Palestine devrait être maintenue jusqu'au règlement satisfaisant de cette question. Il a fait part de la « gratitude » de sa délégation pour les résolutions « fermes et de principe » adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme, entre autres, et qui, à son avis, ont contribué à la protection des droits du peuple palestinien et répondu à tous les aspects du conflit israélo-palestinien. M. Mansour a toutefois regretté l'absence de mise en œuvre des « innombrables » résolutions qui traitent de la question palestinienne, estimant qu'elle renforçait les convictions répandues selon lesquelles il existait véritablement des politiques de deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit des résolutions concernant Israël, lui permettant de se comporter comme un État au-dessus du droit.

M. Mansour a fait observer que cette année marquait le 46^{ème} anniversaire de l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza. Il a appelé à la fin de l'occupation militaire « de notre terre et de notre peuple ». Il a aussi appelé à la cessation des campagnes de peuplement « odieuses » d'Israël et de la confiscation des territoires palestiniens, sans oublier la levée du blocus imposé à Gaza. Le représentant a également dénoncé les actes de violence perpétrés par les colons israéliens, ainsi que les mesures « illégales » tendant à « judéiser » Jérusalem-Est, entre autres.

M. Mansour a par ailleurs réaffirmé l'engagement de l'État de Palestine à trouver une solution au conflit qui l'oppose à Israël, en conformité avec les résolutions internationales et qui débouche sur la création d'un État sur « seulement 22% » du territoire de Palestine historique avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a également souligné l'importance de trouver une solution à la situation des réfugiés palestiniens.

Affirmant que la Palestine entendait poursuivre de bonne foi les négociations entamées il y a quelques mois afin de redresser l'injustice « historique et sans précédent » qui a été faite au peuple palestinien depuis l'Al-Nakba de 1948, le représentant palestinien a précisé que la partie palestinienne souhaitait la conclusion d'un « accord de paix qui débouche sur la fin complète de l'occupation israélienne et sur l'indépendance de l'État de Palestine sur l'ensemble des territoires occupés depuis 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, un

accord de paix qui assure la sécurité et la dignité de notre peuple, un accord de paix qui débouche sur une solution juste et négociée à la misère des réfugiés palestiniens ».

M. Mansour a indiqué que cette « initiative historique » constituait une véritable occasion en faveur de la paix régionale qui permettrait, à son avis, d'octroyer à Israël la reconnaissance des États arabes en échange de son plein retrait des territoires arabes occupés et de la mise en œuvre de la solution à deux États sur la base des frontières d'avant 1967.

M. PALITHA KOHONA (Sri Lanka), Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population palestinienne des territoires occupés, a exprimé son émotion devant la persistance des souffrances et injustices dont les Palestiniens sont victimes depuis plusieurs décennies. Il a également affirmé qu'il avait été déçu de constater, au cours de la visite du Comité au Moyen-Orient, le maintien de pratiques affectant des détenus et prisonniers palestiniens. Il a fustigé la poursuite de la colonisation et l'encerclement des populations palestiniennes au moyen d'une barrière de sécurité.

Il a par ailleurs noté l'absence de mesures prises par les autorités israéliennes pour mettre fin aux violences perpétrées par les colons israéliens, affirmant que le blocus de Gaza était une punition collective qui durait depuis plus de six ans et qui avait rendu la population de ce territoire dépendante de l'aide internationale. Par ailleurs, le Comité qu'il préside a mis en valeur « des pratiques discriminatoires » en matière de distribution d'eau, a-t-il déclaré, apportant son soutien à l'initiative visant à faire de 2014 l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran), au nom du Mouvement des pays non alignés (MNA), a souligné que cette journée rappelait que la question de Palestine était la plus ancienne à n'avoir pas été réglée au sein des Nations Unies. L'occupation à long terme a dépossédé le peuple palestinien, et l'a soumis à une tragique souffrance depuis des décennies, a-t-il déploré, affirmant que le MNA a toujours soutenu vigoureusement les intérêts du peuple palestinien. Dans ce contexte, a-t-il précisé, les Chefs d'État du Mouvement s'étaient réunis à Téhéran en août 2012 et avaient passé en revue la situation dans les territoires occupés. À cette occasion, a-t-il poursuivi, ils avaient réaffirmé leurs préoccupations vis-à-vis de la souffrance du peuple palestinien sous l'occupation prolongée et brutale d'Israël. « Nous exprimons notre condamnation des pratiques israéliennes qui ont pour but de modifier et d'annexer de facto les terres palestiniennes, notamment par les déplacements forcés, ainsi que la construction du mur qui se poursuit avec pour conséquence l'encerclement des communautés palestiniennes ».

La poursuite illégale du blocus de la bande de Gaza par Israël, et les répercussions traumatisantes des déplacements de population continuent à avoir des incidences sur le droit humanitaire des habitants de ces territoires, a déploré le représentant. Les déclarations récentes et provocatrices du Gouvernement israélien sur la construction prochaine de milliers de logements supplémentaires confirment à ses yeux le refus d'Israël de cesser le processus de colonisation.

Le MNA demande que des mesures urgentes soient mises en place et invite Israël à s'en tenir à ses obligations en vertu de la Feuille de route, a-t-il dit. « Nous soulignons que le processus de paix doit s'assurer de la fin de l'occupation des territoires palestiniens et des autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem-Est ».

M. Khazaei a par ailleurs salué tous les efforts et toutes les initiatives ayant pour but de réaliser la justice pour le peuple palestinien. « Nous estimons que l'octroi du statut d'Observateur en tant qu'État non membre par l'Assemblée générale en 2012 est un vote de confiance et que la Palestine revêt les qualités pour être un État », a-t-il conclu, réitérant le vif soutien du MNA au peuple palestinien.

Mme KADRA HASSAN (Djibouti), au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a dénoncé la politique israélienne consistant à modifier la démographie de Jérusalem afin de changer son identité et de l'isoler du territoire palestinien, rendant ainsi impossible une quelconque souveraineté palestinienne sur la ville. Elle a estimé que cette politique était illégale et rendait impossible la solution à deux États dans les frontières de 1967. Elle a également estimé qu'Israël poursuivait son agression contre les lieux saints musulmans, notamment la mosquée d'Al Aqsa, en permettant qu'on pénètre dans son enceinte et en empêchant les fidèles d'exercer leur liberté de culte.

Elle a en outre appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël pour mettre fin à l'occupation et ses dérives, ainsi qu'aux souffrances endurées par les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Elle a également appelé à mettre fin au blocus de la bande de Gaza, qui représente à son avis une punition collective et une violation flagrante du droit international humanitaire.

Mme Tekeda Alemu (Éthiopie) a donné lecture d'un message du Premier Ministre et Président de l'Union africaine, M. HAILEMARIAM DESSALEGN, qui estime que cette journée est l'occasion de réaffirmer le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. « Nous espérons que les négociations directes entre les parties pourront continuer et aboutir à une situation où les deux États pourront cohabiter ». Les expropriations, les blocus et fermetures de frontières doivent cesser sans plus attendre, a-t-elle demandé, indiquant que ces actions avaient une incidence négative sur les pourparlers de paix.

Elle a regretté que tous les efforts déployés à ce jour aient été vains, la communauté internationale n'ayant pas réussi à atteindre l'objectif de paix. « Avec l'Union africaine, nous réaffirmons une fois de plus notre soutien indéfectible au peuple palestinien » a-t-elle conclu, réaffirmant la détermination de l'Union africaine de faire preuve de solidarité pour que le peuple palestinien puisse établir un État indépendant.

M. Ahmed Fathalla, au nom de NABIL ELARABY, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a réaffirmé la nécessité de la création d'un État souverain palestinien avec comme capitale Jérusalem-Est. Il a noté que cette année, le Secrétaire d'État américain, John Kerry, avait amorcé la voie de négociations politiques et diplomatiques, et exprimé l'espoir que celles-ci auraient une issue positive conduisant à l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain avec Jérusalem-Est comme capitale. Malgré le consensus international sur cette question, Israël continue sa politique de colonisation, a-t-il déploré, regrettant que le Gouvernement israélien couvre les actions des colons contre les droits des civils palestiniens. Plus de 4000 Palestiniens, notamment des femmes et des enfants, sont dans les prisons israéliennes, a-t-il indiqué, précisant qu'une telle situation minait toute possibilité de créer un État palestinien.

M. Fathalla a dénoncé la persistance des politiques d'occupation d'Israël et souligné la nouvelle condition imposée à la partie palestinienne, à savoir la reconnaissance du caractère juif de l'État d'Israël, ce qui montre à son avis que les Israéliens n'avaient pas la volonté politique d'entamer des négociations sur la base des termes et des références des résolutions internationales. « Nous voulons une solution permanente pour des politiques durables », a-t-il déclaré, affirmant que le peuple palestinien et la nation arabe dans son ensemble ont toujours été favorables à une paix juste.

Déplorant les déclarations des dirigeants israéliens selon lesquelles les pourparlers entre les parties ne pourraient pas mener à une solution globale en raison du refus de la partie palestinienne de reconnaître le caractère juif de l'État d'Israël, le représentant a estimé qu'une telle condition risquait de faire perpétuer l'occupation israélienne. Il a accusé Israël de continuer d'appliquer des politiques raciales rappelant celles de l'apartheid en Afrique du Sud, qui nient le droit du retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers.

Les Nations Unies, le Conseil de sécurité, mais aussi les États-Unis doivent prendre leurs responsabilités, a-t-il poursuivi, affirmant qu'il était grand temps que le peuple palestinien soit libre, à l'instar de tous les autres peuples du monde. L'octroi du statut d'État non membre observateur pour la Palestine constitue la première étape sur la voie de l'affirmation des droits du peuple palestinien, a-t-il conclu, invitant la communauté internationale à faire pression sur Israël à cette fin.

M. DAVID WILDMAN, Secrétaire exécutif en charge des droits de l'homme et de la justice raciale au sein du Conseil mondial des ministères de l'Église méthodiste unie, a déploré l'incapacité de la communauté internationale à défendre le peuple palestinien contre les politiques israéliennes. Il a rappelé que son action concernait, entre autres choses, la responsabilité sociale des entreprises et leur devoir en matière de respect des droits de l'homme. « Pendant trop longtemps, les Nations Unies et la communauté internationale ont exprimé leur solidarité sans prendre de réelles mesures », a-t-il estimé, appelant à la fin de la complicité tacite de la communauté internationale avec l'occupation israélienne.

Il a en outre exprimé sa préoccupation devant la situation désespérée des réfugiés palestiniens en matière d'accès à l'eau potable et à l'électricité. « Nous devons mettre fin à cette situation ensemble et soutenir les efforts déployés par l'UNRWA », a-t-il lancé. Il a par ailleurs rappelé que les accords d'Oslo avaient été signés il y a 20 ans et que les souffrances du peuple palestinien s'étaient accrues depuis lors, affirmant que le

nombre d'implantations israéliennes avait augmenté davantage pendant le processus dit d'Oslo que pendant d'autres périodes.

Il a également abordé la question des entreprises ayant des activités dans les territoires palestiniens occupés par Israël, estimant qu'elles devaient cesser, et a indiqué qu'il était nécessaire de mettre fin à la collaboration avec l'industrie militaire et d'armement de l'État d'Israël, précisant que celle-ci contribuait à la répression des populations palestiniennes. M. Wildman a rappelé à cet égard que l'Église méthodiste unie était l'une des organisations religieuses à avoir décidé de boycotter les entreprises prenant part directement ou indirectement à la colonisation israélienne.

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, la représentante de l'État non membre observateur de Palestine, a remercié tous les États participants au débat de ce matin de leur présence et soutien, ce qui a permis de réaffirmer à son avis l'importance de cette journée de solidarité.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel